



**Finistère**

*Penn-ar-Bed*

LE DÉPARTEMENT



Dossier de presse  
**Rénovation et extension  
du collège Pierre Stéphan**

---

lundi 17 octobre 2016 à 14 h - Briec-de-l'Odet



# Inauguration du Collège Pierre Stéphan, Briec-de-l'Odet



Soucieux d'accompagner au plus près les nouveaux besoins scolaires sur le territoire, le Conseil départemental a engagé sur plusieurs années un important chantier de rénovation et d'extension du collège Pierre Stéphan à Briec-de-l'Odet.

Ainsi deux opérations distinctes ont été menées, la reconstruction de la demi-pension, équipement mutualisé avec les écoles communales d'une part, la construction d'un bâtiment d'enseignement (*hall d'accueil, pôle sciences, salle polyvalente, 7 salles d'enseignement général...*) et la rénovation des bâtiments existants (*salle multimédia, du pôle artistique, du pôle technologique avec extension*) d'autre part.

Aujourd'hui achevée, cette opération vise à conforter la dynamique de cet établissement en offrant de meilleures conditions d'accueil aux élèves et aux équipes, en anticipant sur les besoins futurs avec une capacité d'accueil portée à plus de 450 élèves.

Utile à la vie du collège, ce projet a également permis d'améliorer sensiblement les performances énergétiques des bâtiments, notamment par le raccordement de deux bâtiments à la chaudière bois réalisée par la commune.

La réussite éducative est au cœur des priorités du Conseil départemental et cet investissement de **10,4 millions d'euros** illustre bien l'ambition du Département d'offrir aux 25 200 collégiens des établissements publics finistériens les meilleures conditions d'apprentissage.

**Nathalie Sarrabezolles**  
Présidente du Conseil départemental  
du Finistère



## Un collège remis à neuf !

Le collège Pierre Stéphan est un collège ouvert réparti en 5 bâtiments, hormis les logements de fonction, constituant des îlots.

L'évolution des effectifs a conduit à engager dans le cadre du schéma 2006-2011 des travaux de rénovation et d'extension sur l'ensemble du site.

Ainsi deux opérations distinctes ont été menées :

- la reconstruction de la demi-pension, équipement mutualisé avec les écoles communales ;
- la construction d'un bâtiment d'enseignement et la rénovation des bâtiments existants.

Ces deux opérations, confiées en mandat à la SAFI, ont été suivies par deux maîtrises d'œuvre distinctes (Cabinet Grignou/Stéphan de Quimper pour la demi-pension, Pierre Yves le Goaziou pour la rénovation du collège).

La demi-pension et le nouveau bâtiment d'enseignement ont été inaugurés le 10 novembre 2014. Puis les travaux se sont poursuivis par la rénovation des bâtiments existants (enseignement et administration).

## Rappel des bâtiments précédemment inaugurés la demi-pension (déconstruction/reconstruction)

L'équipement, mutualisé avec la commune, est dimensionné pour 1000 repas/jour : 405 pour les besoins communaux et 595 pour le collège (dont 60 pour les commensaux).

Le bâtiment, d'une surface utile de 1391 m<sup>2</sup>, dispose de :

- quatre salles à manger : commensaux, collégiens, primaires et maternelles ;

- deux lignes de self distinctes : l'une pour les primaires, l'autre pour les collégiens et commensaux. Les élèves de maternelle sont servis à table ;
- un local détente pour les agents.

Le bâtiment, mis en service à la rentrée de septembre 2014, s'est inscrit dans une démarche de développement durable : bâtiment BBC raccordé à la chaufferie bois communale. Le budget de cette opération s'élève à **4,4 M€ TTC** (Études et Travaux) .

La commune participe à l'investissement au prorata des effectifs. Une convention a été validée en commission permanente du 2 septembre 2013, établissant la participation de la commune au montant prévisionnel de 1 429 287 € (40,5 % du montant HT de l'opération).





## Nouveau bâtiment d'enseignement

Ce bâtiment constitue la 1<sup>ère</sup> phase de l'opération d'extension et de restructuration du collège. Ce bâtiment d'enseignement complémentaire, situé entre les deux bâtiments existants B et C, présente une surface utile de 941 m<sup>2</sup> répartie sur 2 niveaux et comprend : hall d'accueil, pôle sciences (3 salles et 3 dépôts), salle polyvalente, 7 salles d'enseignement général, sanitaires élèves, préau.

La salle polyvalente, située au rez-de-chaussée, est conçue pour être accessible à des intervenants extérieurs sans accès aux autres locaux. Tout comme la demi-pension, le bâtiment neuf est raccordé à la chaufferie bois communale. Le coût complet de cette opération (Études et travaux) s'élève à **6 million d'euros**

Ce chantier a été marqué par une succession d'aléas : liquidation judiciaire de l'entreprise de gros œuvre

(MCMR) en novembre 2010, intempéries...

**Fonctionnement du collège** : pendant le chantier, le collège a utilisé les « Dasse » (4 salles banalisées situées sur le parking). Le retard dans la livraison du bâtiment a conduit à la mise en place de 2 modulaires supplémentaires à la rentrée de septembre 2013, compte tenu de l'évolution des effectifs.

Dès l'été 2013 le projet de rénovation du collège s'est poursuivi par les restructurations des bâtiments existants.

**1<sup>ère</sup> phase** : le bâtiment C, dit de technologie.

Ce bâtiment, raccordé au réseau de chaleur, a fait l'objet d'une extension de 88 m<sup>2</sup> et d'une restructuration partielle des locaux: salle multimédia, du pôle artistique, du pôle technologique avec extension.



L'évolution de la réglementation sur le retrait des matériaux contenant de l'amiante (ardoises, étanchéité, dalles de sol...), depuis la passation des marchés, a nécessité un diagnostic complémentaire et l'actualisation des devis.

La livraison de ce bâtiment est intervenue à la rentrée de septembre 2015.

**Bâtiment C** : extension pour le pôle de technologie (PY Le Goaziou)

**2<sup>ème</sup> phase** les restructurations des bâtiments A (administration) et B (enseignement) de septembre 2015 à Pâques 2016

- **Bât A** : les pôles administration et santé sont inversés pour permettre un meilleur positionnement de ces 2 fonctions au sein de l'établissement. Les espaces sont

restructurés en intégrant une partie du hall existant ;

- **Bât B** : pôle enseignement général, foyer, vie scolaire.

Aménagement des espaces vie scolaires, permanence, foyer, espaces professeurs, CDI. Rénovation légère des salles de classe existantes (peinture et sol).

Nouveau bâtiment d'enseignement : Architecte PY Le Goaziou

L'insertion présente dans les chantiers du Département

L'ensemble des marchés attribués correspond à 2560 heures d'insertion (clause d'insertion dans les marchés publics passés par le Conseil départemental du Finistère).

## 10,4 millions d'EUROS pour la totalité des travaux

Le budget de la première opération s'élève à 4,4 M€TTC (Études et Travaux). Le budget prévisionnel de l'opération de restructuration et d'extension du collège (phase 2) s'élève à 6 M€TTC (Études et Travaux).

Soit un budget global de 10,4 millions d'Euros pour ce collège.

Aujourd'hui 9.5 équivalent temps plein (9 + un mi-temps), agents du Département, travaillent au Collège.

## 1 % culturel

L'artiste Jean Marc Nicolas a été retenu dans le cadre d'un comité artistique qui s'est déroulé sur l'année 2010.

Le projet retenu concerne la construction d'un « kiosque » qui aurait dû être positionné au cœur du collège et ainsi signaler le centre du « village ». Le

projet est un cube de 3 mètres de côté, de couleur rouge, qui, dans l'esprit de l'artiste, aurait pu être escaladé par les élèves.

Pour des questions de sécurité, le positionnement final retenu pour l'œuvre est l'entrée du collège côté administration.

## Un collège qui attire de nombreux jeunes autour de Briec

Communes de résidence	% des élèves du collège
Briec	44 %
Ederne	16 %
Landrévarzec	11 %
Ergué-Gabéric	11 %
Langolen	7 %
Landudal	5 %
<b>TOTAL DES COMMUNES DU SECTEUR</b>	<b>95 %</b>
<b>AUTRE COMMUNES</b>	<b>5 %</b>



## Présentation des travaux du collège depuis 2007

**Année de construction :** 1982

**Surface du bâti :** 3 882 m<sup>2</sup>

- réfection étanchéité et carrelage bâtiment G (2007) ;
- remplacement portes extérieures administration (2007) ;
- réalisation d'un préau (2008) ;
- mise en place de 4 classes modulaires dans l'attente de l'extension du site (2008) ;
- étanchéité bâtiment T (2008) ;
- désamiantage cage d'ascenseur (2008) ;
- logements de fonction : remplacement velux (2011) ;
- rénovation du logement du principal (2011) ;
- réalisation d'un abri à vélos (2011) ;
- déconstruction de la maison «Rosculec' (2013) ;
- remplacement menuiseries (2013) ;
- création d'un portillon (2013) ;
- reconstruction de la demi-pension et création d'un bâtiment neuf d'enseignement (en service septembre 2014).
- rénovation sur l'extension du bâtiment C (septembre 2015) ;
- rénovation administration et bâtiment B (Pâques 2016).

## FOCUS SUR L'ACCESSIBILITÉ DES COLLÈGES

La loi handicap prévoyait un objectif de mise en accessibilité au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La loi, modifiée en 2014, prévoit une prolongation de délai dans la mise en accessibilité des équipements, moyennant un engagement sur un planning qui peut aller jusqu'à 6 ans si les travaux le justifient (mise en place d'un Ad'AP - Agenda d'Accessibilité Programmé).

aujourd'hui plus de 90 % des établissements (57 collèges) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Une volonté d'insertion professionnelle

Depuis 2014, 100 000 € sont réservés aux associations d'insertion pour la réalisation de travaux divers (réfection de salles de classes, de logements de fonction).

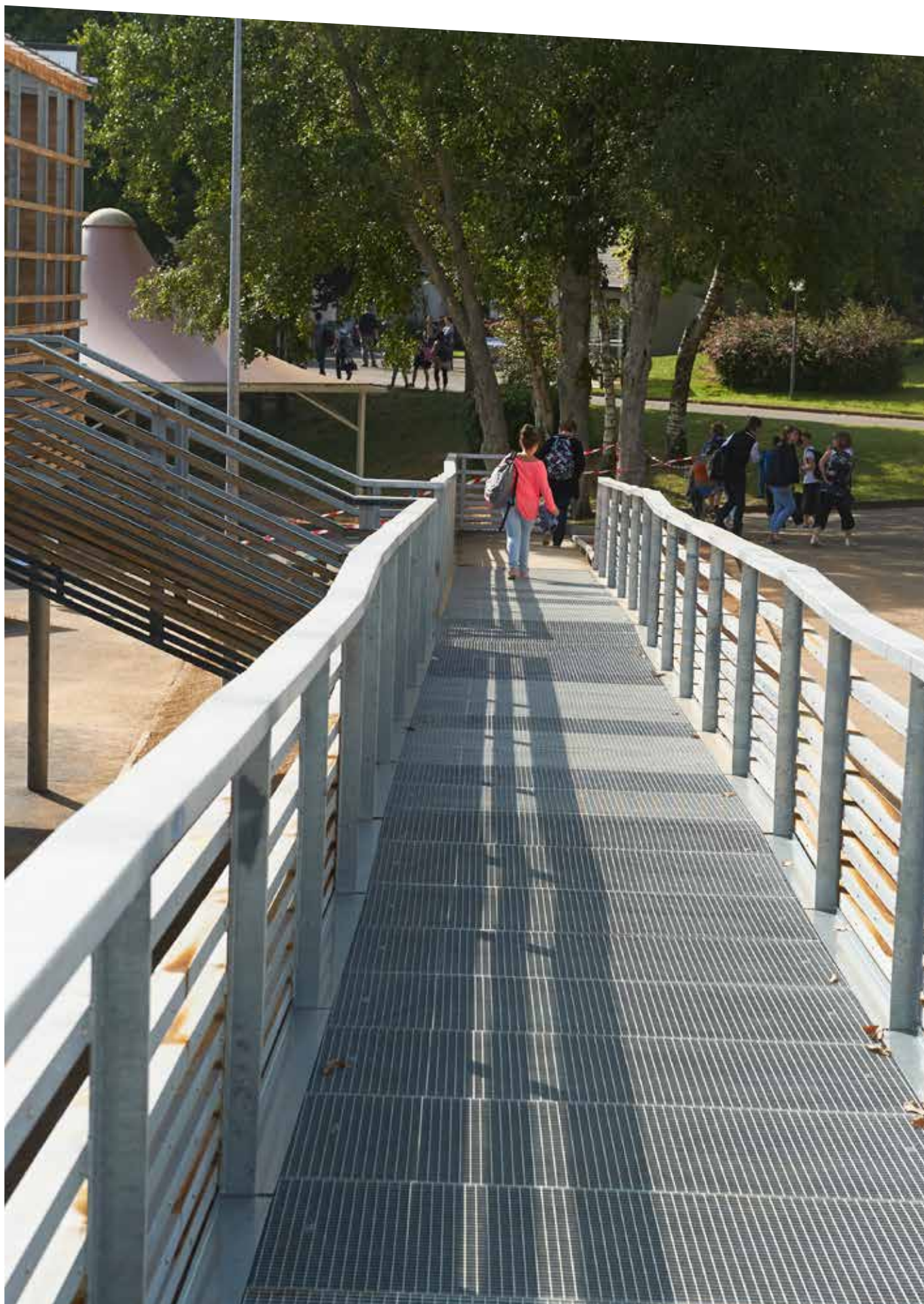
Des marchés spécifiques ont été passés avec les associations d'insertion présentes sur le Finistère.

Les travaux confiés à ces associations ne concernent pas uniquement les collèges mais l'ensemble du patrimoine bâti du Conseil départemental (bâtiments des services...).

Les travaux confiés à ces associations ne concernent pas uniquement les collèges mais l'ensemble du patrimoine bâti du Conseil départemental (bâtiments des services...).

D'autre part, lors de l'attribution des marchés de travaux, le Conseil départemental exige que les entreprises fassent appel aux Finistériens en phase d'insertion professionnelle. Pour les travaux, **l'ensemble des marchés attribué à généré 2 500 heures d'insertion.**





**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*  
LE DÉPARTEMENT

**Conseil départemental du Finistère  
Cabinet de la Présidente**

Contact presse : David Moan    Tél. 02 98 76 64 20 - 06 30 01 82 67 – Courriel : david.moan@finistere.fr  
32 boulevard Duplex – CS 29029 – 29196 Quimper Cedex

finistere.fr